

AVIS D'AUDIENCE SUR LES TARIFS

E.L.K. Energy Inc. a déposé une demande d'augmentation de ses tarifs de distribution d'électricité à compter du 1^{er} mai 2027

Si la demande est approuvée telle quelle, la facture d'un client résidentiel type et d'un client de services généraux type de E.L.K. Energy Inc. (E.L.K. Energy) subirait une augmentation mensuelle de 5,63 \$ et 8,05 \$ respectivement. E.L.K. Energy a proposé un plan d'atténuation tarifaire qui, s'il était approuvé, reporterait le recouvrement de certains coûts aux années futures et réduirait les hausses mensuelles des factures à un niveau inférieur à ce qu'elles auraient été autrement.

Catégorie tarifaire	Conséquence sur la facture mensuelle avec mesures d'atténuation
Client résidentiel (750 kWh)	5,63 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	8,05 \$ par mois

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés.

E.L.K. Energy demande également l'approbation des éléments suivants :

- Établir un nouveau sous-compte afin de comptabiliser le report et le recouvrement d'une partie des besoins de revenus d'E.L.K. Energy pour 2027, liés à la stratégie d'atténuation proposée
- Éliminer les soldes de certains comptes de report et de variance du groupe 1 (ordinaire) et du groupe 2 (à usage particulier)

Il est important d'examiner la demande attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le demandeur a demandé une audience écrite et la CEO a l'intention d'y donner suite. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus.

Visitez le site www.oeb.ca/fr/demandes et utilisez le numéro de dossier

EB-2026-0032 pour :

- examiner la demande;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- présenter une demande pour devenir intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le

6 octobre 2026 pour :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario

 1 877 632-2727 ATS : 1-877-632-2727

 Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

 <https://www.oeb.ca/fr/participez>

E.L.K. Energy Inc.

 1 877 355-7798

 Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00

 elkenenergy.com